

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit 3</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Marie HESPEL	50	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit des asbl</b>	25h	Marie HESPEL
<b>Droit pénal</b>	25h	Marie HESPEL

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit des asbl</b> : 10h de théorie, 15h de travaux
<b>Droit pénal</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit des asbl</b> : Français
<b>Droit pénal</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Nihil

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Adopter le langage professionnel du secteur</li> </ul> </li> <li>• Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies</li> <li>◦ Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux</li> </ul> </li> <li>• Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.</li> </ul> </li> <li>• Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs</li> </ul> </li> <li>• Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés</li> </ul>

- Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
  - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
  - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
  - Développer la créativité

### Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



#### Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

sous-objectifs : **16.3 - 16.6 - 16.b**

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Comprendre les mécanismes de création, de fonctionnement et de gestion d'une ASBL
- Identifier les acteurs d'une ASBL
- Repérer les fonctionnements d'une ASBL, distinguer les organes et leur pouvoir
- Expliquer et appliquer les principes généraux du droit pénal
- Identifier et illustrer les différentes infractions et l'imputabilité à leur(s) auteur(s)
- Identifier et illustrer les différentes peines
- Identifier et illustrer les différents acteurs intervenant dans la procédure pénale
- Expliquer et appliquer les règles générales de la procédure pénale

### Contenu de l'AA Droit des asbl

Chapitre 1 : La notion d'ASBL

Chapitre 2 : La création d'une ASBL

Chapitre 3 : Les membres d'une ASBL

Chapitre 4 : L'assemblée générale d'une ASBL

Chapitre 5 : Le conseil d'administration d'une ASBL

Chapitre 6: La fin d'une ASBL

### Contenu de l'AA Droit pénal

Partie 1 - Introduction au droit pénal: définitions, principes généraux

Partie 2 - L'infraction: la division des infractions, les éléments constitutifs de l'infraction, l'imputabilité des infractions, les peines

Partie 3 - La procédure pénale : les objectifs de la procédure pénale, distinction entre action publique et action civile, les personnes au coeur de l'action publique, la phase préparatoire, la phase de jugement

### Méthodes d'enseignement

**Droit des asbl** : cours magistral, travaux de groupes

**Droit pénal** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

### Supports

**Droit des asbl** : syllabus, notes de cours

**Droit pénal** : syllabus, notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit des asbl

#### Législation

Code des sociétés et des associations

#### Doctrine

DAVAGLE M., *Mémento des ASBL*, Liège, Wolters Kluwer, 2019.

DAVAGLE M., *Le nouveau visage des ASBL après le 1er mai 2019*, Limal, Anthemis, 2019.

#### Webographie

monasbl.be

wonder.legal

assoc.be

vieassociative.be

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal

#### Législation

Code pénal belge

Code d'instruction criminelle belge

#### Doctrine

COLETTE-BASECQZ N. et BLAISE N., *Manuel de droit pénal général (4ème édition)*, Limal, Anthemis, 2019.

MOREAU T. et VANDERMEERSCH D., *Eléments de droit pénal*, Bruxelles, La Charte, 2019.

#### Webographie

Ministère de la justice

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Droit des asbl : <b>50%</b> Droit pénal : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit des asbl : Français Droit pénal : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Droit des asbl :

Travail de groupe, écrit (100%) consistant en la rédaction des statuts d'une ASBL, à remettre sur Moodle. Les modalités du travail et la grille de correction sont disponibles sur Moodle.

Un étudiant absent de manière injustifiée à plus de deux séances sera sanctionné par le retrait de 5 points sur 20.

En août, les étudiants devront représenter le travail de groupe amélioré selon les commentaires de la session de juin. L'étudiant en échec suite à une absence injustifiée à plus de deux séances devra présenter un autre travail, selon les consignes données par le titulaire de l'AA.

**Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal :**

Examen écrit (100%)

Les modalités de l'examen sont disponibles sur Moodle.

Année académique : **2022 - 2023**